



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Assises de la pédiatrie - Santé de l'enfant

Question écrite n° 17015

Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, de la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et du garde des sceaux, ministre de la justice, chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, sur les assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant. Les assises de la pédiatrie, promises par le Gouvernement lors de l'hiver 2022-2023 et qui doivent permettre d'identifier des réponses pour faire évoluer et renforcer la pédiatrie et investir dans le domaine de la santé des enfants, n'ont cessé d'être repoussées. Alors que le travail préparatoire des assises s'est achevé il y a déjà plusieurs mois, avec de nombreuses contributions, des centaines d'experts auditionnés et des propositions inscrites dans un rapport « Pour améliorer la santé de l'enfant » remis au ministre de la santé à l'été 2023, il n'y a toujours pas de programme en vue. Il lui demande donc quand ces assises indispensables auront finalement lieu.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17015

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Ministère attributaire : [Enfance, jeunesse et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2024](#), page 2718

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)